



# LETTRE D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE YAOUNDE

N° 20 – Mars 2021

## **Edito**

La pandémie a donc frappé moins durement l'Afrique centrale que d'autres régions et ce n'est pas la seule chose qui retient l'attention. La baisse des revenus pétroliers a pénalisé les pays de la CEMAC, mais elle aura en définitive été moins forte, et moins durable, que lors de la crise de 2015. Les bailleurs ont répondu massivement et rapidement et les pays de la CEMAC ont également mobilisé, plus que par le passé, les marchés financiers domestiques. Le maintien – voire la légère reprise des prix du cuivre et du cobalt a limité la récession en RDC. On pourrait espérer, ici comme ailleurs, et pourquoi pas ici un peu plus qu'ailleurs, une reprise rapide. L'examen des projets de budget des pays de la région pour 2021 laisse notamment espérer une reprise de l'investissement public.

Pourtant à ce stade, les prévisions restent très prudentes. Zones de crise, tensions en périodes électorales, les opérateurs économiques voient des risques d'instabilité sur le terrain politique – et à l'inverse trop de continuité dans les difficultés liées à l'environnement des affaires. Quelques pays de la sous-région ont du mal à faire progresser une discussion constructive avec le FMI ce qui pourrait fragiliser la dynamique collective mise en place après 2016.

La période post-Covid qui va s'ouvrir pourrait pourtant être une période de renouvellement : conséquence de la pandémie, les pays cherchent à être moins dépendants des importations des produits essentiels – une incitation supplémentaire à diversifier l'activité économique. La mise en œuvre de la ZLECAf a finalement démarré. Le travail réalisé depuis plusieurs années pour améliorer la gestion des finances publiques commence à donner des résultats. Le moment serait bien choisi pour reprendre le dialogue avec le secteur privé et essayer de lui donner une dynamique nouvelle.

Pierre GRANDJOUAN  
Chef du Service économique régional  
pour l'Afrique centrale

## CEMAC

### La crise sanitaire s'est transformée en un nouveau choc sur les cours pétroliers...

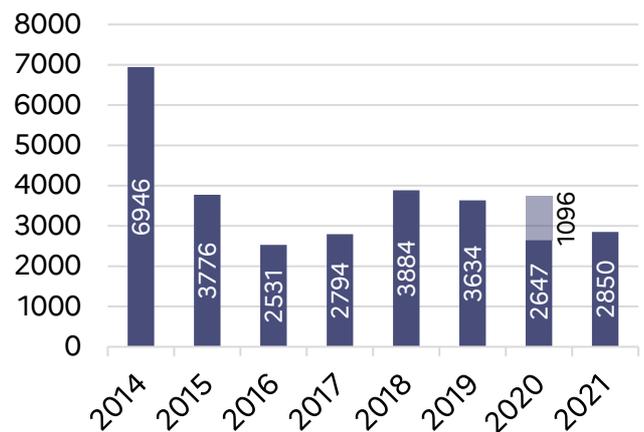
Relativement épargnée par la première phase de la crise sanitaire en 2020, l'Afrique subsaharienne est néanmoins entrée dans sa première récession économique en 25 ans. Si les pays de la CEMAC ont montré une certaine résilience sanitaire à la crise de la Covid, les conséquences des restrictions de déplacement mises en place au 2ème trimestre et le choc de demande entraîné par la récession mondiale sans précédent auront, ici comme ailleurs, pesé sur la croissance. Dans la zone CEMAC, l'impact serait de l'ordre de 6,5 points par rapport au référentiel d'avant crise, avec une récession estimée à -3 % dans les dernières estimations du FMI, contre une projection de croissance de l'ordre de 3,5 %. Cette dégradation s'explique largement par les effets de la baisse de la demande mondiale sur les prix des matières premières exportées par la zone, et en premier lieu des cours du pétrole, dont le niveau moyen aura été de 42 USD par baril en 2020, contre 64 en 2019.

### ... qui a amené les pays de la zone à revoir leurs prévisions budgétaires

Si les deux secteurs de l'économie ont été également touchés par la crise sanitaire, le secteur pétrolier est celui qui a eu l'effet le plus important sur les finances publiques. L'impact budgétaire aura été variable d'un pays à l'autre, en lien avec le niveau de diversification des pays et donc leur dépendance aux recettes pétrolières. Mais tous les pays ont été amenés à revoir leurs prévisions de recettes budgétaires pour s'adapter à la crise. Cumulées, les lois de finances rectificatives ont ainsi réduit les prévisions de recettes pétrolières de près de 1100 Mds FCFA. La baisse est moins importante qu'en 2015, néanmoins : les recettes pétrolières

représentaient une part plus faible en 2019 qu'en 2014.

### Recettes pétrolières des budgets de la CEMAC (Mds FCFA)



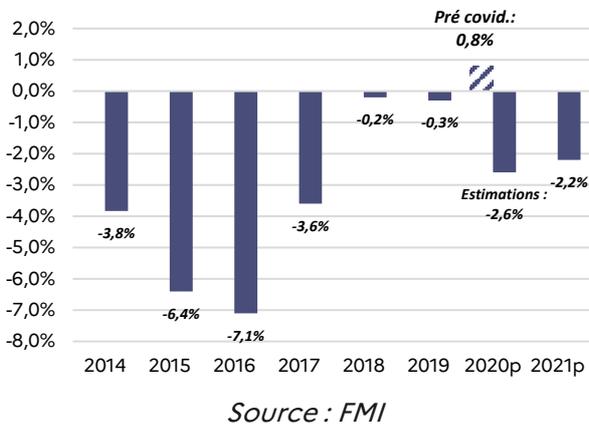
Sources : BEAC, et lois de finances (LFI 20, LFR 20, LFI21)

### Les efforts de consolidation budgétaires ont été interrompus

Les dépenses ont également été revues à la baisse, mais là également l'ampleur de la contraction aura été moindre que dans les années qui ont suivi la crise pétrolière. Les dépenses destinées à la réponse Covid ont compensé une partie de la baisse, notamment dans le secteur de la santé, et les aides des bailleurs ont permis de limiter la diminution des dépenses du budget général.

Conséquence de cette baisse de recettes plus forte que la contraction des dépenses, le solde budgétaire de la zone CEMAC (dons compris) devrait atteindre -2,6 % en 2020, selon les dernières estimations du FMI ce qui représente une dégradation de 3,4 points par rapport aux prévisions pré-Covid (qui anticipaient un solde budgétaire excédentaire, à 0,8 %). Cette évolution efface une partie des efforts de consolidation budgétaire qui ont suivi la crise de 2015/2016.

### Solde budgétaire des pays de la CEMAC



### Les aides des bailleurs ont permis de combler le besoin de financement.

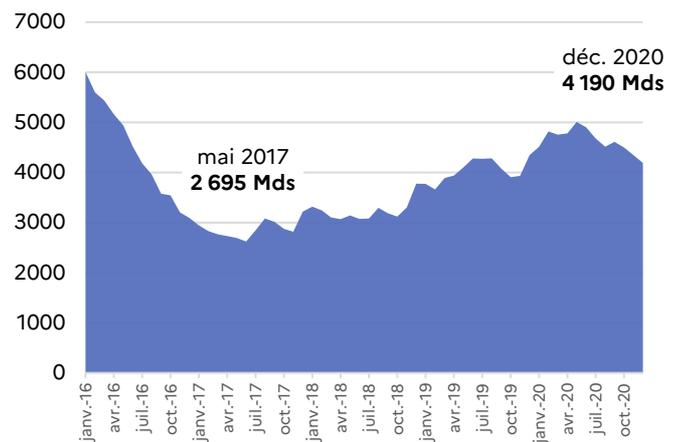
Si la crise a mis un coup d'arrêt aux efforts de consolidation budgétaire, elle a aussi freiné l'accumulation de réserves qui avait eu lieu grâce à la remontée des cours, et à l'application progressive de la réglementation des changes : le solde de la balance courante est estimé à -6,5 %, contre une projection pré-crise de -2,8 %.

La position extérieure nette de la zone s'est ainsi contractée de 1,2 Mds FCFA sur l'année, reflétant la perte de recettes d'exportations liée à la baisse des cours. Dans le même temps, la réaction rapide du Fonds Monétaire International, qui a financé les économies de la CEMAC à hauteur de 1 Md USD en 2020 (dont 900 Md USD en facilité rapide de crédit, ainsi que les décaissements au titre des Facilités élargies de crédits, et fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes en Centrafrique et au Tchad), auxquels s'ajoutent les aides des différents bailleurs en réponse à la crise ont permis de combler le gap de financement.

Ces financements en DTS et en devises ont permis de conserver un niveau satisfaisant de réserves de changes, qui ont même atteint un point haut depuis 2016, au-delà de 5 000 Mds FCFA en juin, avant de retomber à 4190 Mds

FCFA en fin d'année, au-delà du seuil de 3 mois d'importations.

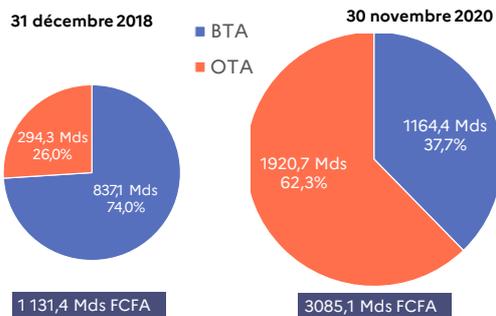
### Evolution des réserves de changes (Mds FCFA)



### A la différence du précédent choc, les Etats ont également pu bénéficier d'un marché des titres publics dynamique

Le marché régional des titres aura également été mis à contribution. En CEMAC, ce sont ainsi près de 1000 Mds FCFA qui ont pu être levés sur les marchés régionaux (nets des remboursements des titres précédents arrivant à échéance), avec une évolution significative de la structure de ce marché régional. L'encours était précédemment porté par les besoins de trésorerie à court terme, via l'émission de bons du trésor alors que les financements obtenus sur le marché en 2020 l'ont été à des maturités plus élevées (avec notamment les premières levées à 10 ans, par le Cameroun). En conséquence, les obligations représentent à fin novembre 2020 près des deux tiers de l'encours des titres, contre un quart seulement deux ans plus tôt.

### Encours du marché des titres d'Etat



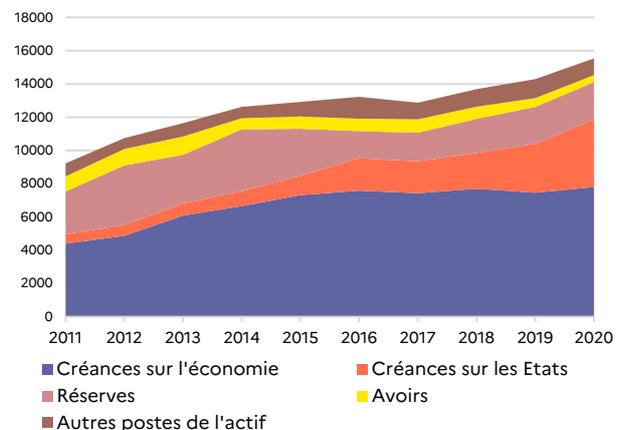
Source : BEAC

### Le financement du secteur privé a été moins dynamique.

Au-delà de la structuration progressive du marché des titres publics de la BEAC, les Etats bénéficient de l'intérêt croissant des banques (qui détiennent 95 % de ces titres). Elles y trouvent un moyen de placer des liquidités structurellement hautes, qui n'ont été utilisées pour le secteur privé : à titre de comparaison, le niveau de créances sur l'économie a augmenté sur l'année de 4,6 %, alors que dans le même temps, les créances sur les Etats ont progressé de 38,2 % (voir graphique ci-contre). Les réserves bancaires disponibles permettraient au secteur bancaire de servir les différents secteurs de l'économie mais le niveau de créances douteuses du secteur privé, qui s'explique en partie par des arriérés domestiques importants des Etats, a limité l'attrait du secteur privé pour les banques. Si les perspectives pour 2021 sont favorables à une reprise des investissements du secteur privé, avec un réel potentiel de croissance, de nombreux freins subsistent à son développement (climat des affaires, sécurisation des investissements notamment). Par ailleurs, le secteur privé ne bénéficie pas, contrairement aux Etats, de marchés financiers dynamiques. L'unification de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) décidée en 2019, et préconisée depuis longtemps par les observateurs tels que la Banque mondiale et la

Banque africaine de développement n'a pas encore permis d'augmenter la capitalisation boursière, comme les accès à des financements de marchés. Pour autant, les Etats continuent d'en promouvoir le développement : dans son projet de loi de finances pour 2021, le gouvernement camerounais a défini un ensemble de mesures d'allègements fiscaux pérennes visant à inciter les entreprises installées sur son territoire à recourir au marché financier de la sous-région. Elles comprennent un taux réduit de l'impôt sur les sociétés (25 % au lieu de 33 %), un taux réduit de l'acompte (1,5 % au lieu de 2 %) et du minimum de perception de l'impôt sur les sociétés, de manière permanente, dès l'admission d'actions ordinaires à la cote de la BVMAC.

### Bilan agrégé des banques de la CEMAC (Actifs, en Mds FCFA)



Source : BEAC

### Après une contraction en 2020, les dépenses en capital amorcent une reprise dès 2021

Les lois de finances de la zone affichent une reprise des dépenses en capital, à 3100 Mds FCFA, contre 2800 dans les LFR 2020. Cette hausse s'explique notamment par les plans de relance mis en place (par exemple au Gabon, qui voit ses prévisions de dépenses en capital augmenter de 28 %).

## Malgré une reprise des cours pétroliers, les prévisions de recettes pétrolières en 2021 restent prudentes

**La croissance en zone CEMAC devrait reprendre (+2,7 % dès 2021).** Les prix pétroliers ont amorcé une reprise dès la fin de l'année 2020, et atteignent début mars 66 USD par baril. Pour autant, les prévisions des lois de finances restent relativement prudentes. La reprise des recettes internes, à 8 800 Mds FCFA (+15,0 %) serait majoritairement portée par les recettes non pétrolières, alors que les recettes pétrolières ne sont prévues qu'à 2 800 Mds FCFA, à peine plus que les niveaux de LFR 2020 (2 600 Mds FCFA) : les prévisions sous-jacentes des prix du baril se situent selon les pays autour de 40 USD les niveaux de prix sur les marchés internationaux lors de la préparation des lois de finances.

## Les lois de finances affichent un gap de financement en 2021, qui nécessitera de nouveaux soutiens

La décision de prolongation de l'Initiative de suspension de la dette, décidée en octobre 2020 permettra de limiter le service de la dette sur la première partie de l'année – intégré dans la majorité des lois de finances pour les pays qui en ont fait la demande, l'éventuelle prolongation de ce dispositif, qui n'a pas encore été acté, devant être évaluée aux assemblées de printemps du fonds. Par ailleurs, les programmes triennaux 2017-2020 ayant expiré au Cameroun, au Gabon et au Tchad, des négociations pour la conclusion de nouveaux programmes sont actuellement en cours. Si le Tchad a récemment obtenu un accord des services (« *Staff level agreement* »), préalable au passage au conseil d'administration, les échanges au Cameroun et au Gabon en sont à un stade plus préliminaire, mais devraient déboucher prochainement sur une mission d'instruction. Les discussions avec le Congo, qui nécessitent un rééchelonnement essentiel de sa dette extérieure avec les traders pétroliers, et la Guinée équatoriale, sont en revanche moins avancées.

## Cameroun

Le budget 2021 s'établit à 4 865 Mds FCFA, soit une hausse de 5 % par rapport à la LFR adoptée par ordonnance à l'été 2020. La loi de finances marque une reprise en 2021, étant toutefois en retrait de 2,6 % par rapport au projet initial pour 2020, pré-Covid, et par rapport au budget de 2019. La loi de finances se base sur une estimation de croissance de 3,3% en 2021, sous l'hypothèse d'une reprise progressive de l'activité économique après une récession de -2,6 % en 2020, et sur des cours du pétrole de 43,8 USD en moyenne. Elle marque une reprise des investissements après la contraction de 2020, et prévoit quelques mesures nouvelles : soutien à la production locale, aux startups, et le paiement des impôts exclusivement par voie électronique. L'utilisation des fonds du Compte d'Affectation Spécial dédié à la réponse Covid est maintenue à un niveau relativement important en 2021 (150 Mds FCFA).

Les recettes internes sont attendues à 3 278 Mds FCFA, en augmentation de 18 % par rapport à l'année 2020 (LFR), mais en deçà des prévisions initiales pour cette même année 2020 (soit -7,5 % par rapport à la LFI). Suite à une année marquée par deux décaissements d'urgences du FMI, et de nombreux appuis des partenaires au développement (moratoire et aides variées totalisant 400 Mds FCFA de contributions au budget), les emprunts et dons sont programmés en baisse de 12,8%, à 1 542 Mds FCFA au total. Avec la hausse des recettes fiscales attendues et une moindre augmentation des dépenses, le déficit budgétaire se réduirait néanmoins à 662 Mds FCFA, soit 2,8 % du PIB.

## Une reprise sur l'ensemble des postes de recettes...

La loi de finances 2021 marque une reprise sur l'ensemble des recettes : notamment des recettes pétrolières (+ 45,7 % sur un an à 393 Mds FCFA) qui profitent du rebond des cours du brut après une première partie de l'année 2020 en forte baisse. L'hypothèse de prix du baril

retenue, de 43,8 USD en 2021, légèrement supérieure aux 42 USD constatés en moyenne en 2020, reste relativement prudente. Les recettes pétrolières devraient par ailleurs profiter d'une bonne tenue de la production, de même que du dynamisme du secteur gazier. Les recettes non pétrolières sont également en hausse (+ 15,1 % à 2 885 Mds FCFA), même si celles-ci ne retrouvent pas le niveau de la loi de finances initiale 2020 (3 102 Mds FCFA). Le taux de pression fiscale remonterait à 12,3% en 2021, contre 11,4% prévu en 2020 et se rapprocherait ainsi de son niveau d'avant crise (12,5 % en 2019).

Cette hausse des recettes fiscales est légèrement minorée par quelques dispositions qui visent à (i) favoriser la production locale, (ii) soutenir la production de bois par le secteur formel, (iii) favoriser le développement de start-ups et (iv) encourager le développement de la bourse régionale unifiée (BVMAC), dont la première année de mise en place n'a pas connu les succès escomptés, et enfin (v) à mettre en place la ZLECAf. Plus précisément :

- (i) La loi de finances exonère des droits de douane l'essentiel des équipements et intrants destinés à l'agriculture, à la pêche, à l'élevage et l'industrie pharmaceutique, et soumet en revanche aux droits d'accises certains biens importés qui peuvent être produits au Cameroun (ouvrages et mobiliers en bois, cure-dents, savons, papiers hygiéniques, articles et emballages plastiques, etc.).
- (ii) Elle diminue la taxe d'abattement de 4 à 3 % pour les entreprises qui disposent d'une certification en matière de gestion durable des forêts.
- (iii) Un ensemble de mesures qui exonèrent de tous les droits, taxes, et redevances à l'exception des cotisations sociales pour les start-ups en phase d'incubation (5 ans maximum), puis, sur les 5 premières années à la sortie de cette phase, une exonération des droits d'enregistrement, abattements et taux réduit d'IS à 15 %, crédits d'impôts sur les dépenses de

R et D, taux réduit d'IR sur les dividendes versés aux actionnaires.

(iv) Afin de promouvoir la BVMAC, un taux d'imposition sur les sociétés réduit à 25 % sera appliqué de façon permanente aux entreprises qui procèdent à l'admission d'actions ordinaires à la cotation de la bourse régionale.

(v) Par ailleurs, la LFI instaure les tarifs préférentiels pour la Zone de libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf) à partir du premier janvier 2021.

D'autres mesures sur les modalités de paiement de l'impôt visent à limiter les pertes de recettes pour l'Etat, notamment via « l'interdiction du paiement des impôts et taxes en espèces auprès du réseau fiscal [...] et la généralisation [...] du paiement par virement bancaire ou par voie électronique ».

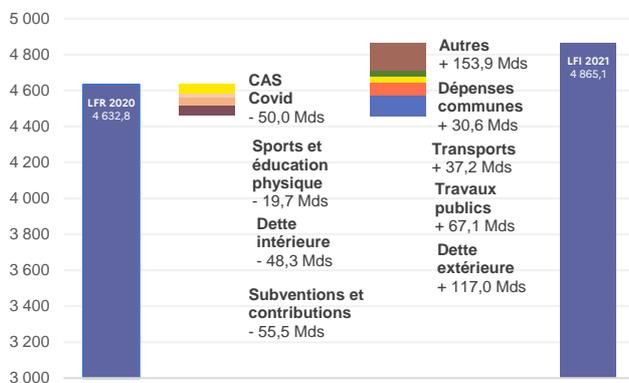
### ... plus prononcée que l'augmentation des dépenses

Les dépenses courantes atteignent 2 336 Mds FCFA (+4,2 %), portées par l'achat de biens et services (737 Mds FCFA, + 8,8 %), et la masse salariale (1 070 Mds FCFA, +3,2 %). L'augmentation des dépenses en capital marque une légère reprise des investissements (+7,8 % à 1 352 Mds FCFA), le projet de loi de finances précisant par ailleurs que la priorité sera donnée à la finalisation des projets déjà lancés. En conséquence, le budget du ministère des Travaux Publics augmente sensiblement (+ 67 Mds FCFA, +16,9 %), de même que celui des Transports (+37 Mds FCFA, x5), et les dépenses communes (+30,6 Mds FCFA, +11,2 %). Les dépenses du ministère de la Défense (+20 Mds FCFA, +8,7 %), et les pensions (+17 Mds FCFA, +7,8 %) sont également à la hausse.

Hors budget général, les dépenses des Comptes d'affectations spéciaux diminuent à 195 Mds FCFA (-28,5 Mds FCFA). Principalement, les dépenses du CAS Covid ont été ramenées à

150 Mds FCFA (contre 180 en 2020), partagées théoriquement entre la résilience économique et financière (100 Mds), le renforcement du système sanitaire (35 Mds FCFA), la résilience sociale (10 Mds), et le renforcement de la recherche et innovation (5 Mds). Ces dépenses sont, en 2021, entièrement financées par un transfert de recettes du budget général (150 Mds FCFA).

### Principales évolutions des postes de dépenses par rapport au budget révisé 2020 (Mds FCFA)



Source : Loi de finances 2021

Le financement du déficit (661,7 Mds FCFA) et de l'amortissement de la dette (661,8 Mds FCFA) – auquel s'ajoutent 66,5 Mds FCFA de restes à payer et 72 Mds FCFA de remboursements de crédits de TVA – devrait principalement être couvert par les prêts-projets (703 Mds FCFA), l'émission de titres publics (350 Mds FCFA) et des appuis budgétaires (260 Mds FCFA), dont la prévision doit comprendre certaines aides prévues, mais non décaissées en 2020. Pour le reste, le financement bancaire devrait s'élever à 102 Mds FCFA.

## Centrafrique

La République Centrafricaine aura été, avec le Tchad, parmi les pays dont la croissance aura le plus résisté à l'impact de la crise sanitaire en 2020. Alors que l'économie n'aura été qu'en légère récession en 2020 (-1%), la croissance devrait s'établir à 3,5 % en 2021 (d'après les estimations du FMI) avec la reprise des exportations de diamant et de bois, fortement impactées par la baisse de la demande extérieure, la fermeture des frontières, et les difficultés d'approvisionnement liées au corridor Douala-Bangui faisant suite à la crise sanitaire.

### En 2021, les recettes totales se contracteraient fortement, après un soutien important en 2020

Les recettes totales devraient chuter de 21 % à 287,5 Mds FCFA en 2021 par rapport à la LFR 2020 sous l'effet d'une forte contraction des recettes externes (de -38,2 % à 152 Mds). Les recettes internes devraient par contre évoluer de + 14,8 % à 135,5 Mds FCFA. Cette évolution des recettes, pourrait être accentuée par la fermeture temporaire du corridor Douala-Bangui en début d'année jusqu'à sa réouverture progressive en mars 2021, cette fois, en raison des troubles post-électorales.

Une hausse des recettes fiscales de 75,4 Mds à 101,4 Mds (38,1 %) est prévue en 2021 en lien notamment avec un élargissement de l'assiette fiscale et l'intensification de la lutte contre la fraude. Avec un taux de pression fiscale extrêmement faible (estimé à 8 % en 2020 selon les données de la BEAC), le pays continuera de dépendre fortement de l'aide extérieure.

Les aides budgétaires, qui ont été très abondantes en 2020, baisseraient sensiblement (-79 %) à 28,5 Mds en 2021, une évolution partiellement compensée par les appuis projets qui évolueraient de +11,6 % à 123,5 Mds. Dans le cadre de la riposte contre le Covid-19, la Centrafrique a bénéficié en 2020 de l'appui de nombreux partenaires extérieurs (Banque

mondiale, Banque africaine de développement, France, Union européenne). En incluant le prêt concessionnel d'environ 51,6 M USD obtenu du FMI dans le cadre de sa Facilité Elargie de Crédit (FEC), les appuis reçus en 2020 ont atteint plus de 400 M USD, soit près de 18 % du PIB du pays. Il est à noter que la Centrafrique est le pays qui reçoit, comparativement au reste de la CEMAC, le plus d'APD (140 USD / habitant en 2018 selon les statistiques de la Banque Mondiale, contre par exemple 46 USD au Cameroun, ou 57 au Tchad et au Gabon).

### Les dépenses sont globalement en faible progression

La relance de l'investissement étant compensée par la baisse des dépenses courantes, les dépenses progresseraient de 2,3 % à 331,3 Mds. Cette évolution découlerait de la hausse de 8,2 % à 152 Mds des dépenses d'investissement, soit de 28,4 % par rapport aux prévisions initiales de la LF 2020 (118,4 Mds). En revanche, les dépenses primaires se contracteraient en 2021 de 5,5 % à 163,3 Mds du fait principalement de la baisse des dépenses de biens et services (-14,7 %) et des frais financiers (-11,6 %). Les dépenses de remboursement du principal de la dette centrafricaine progresseraient de 53,8 %, à 16,0 Mds en 2021.

### D'un excédent en 2020 à un déficit en 2021

La solde budgétaire du gouvernement connaîtrait finalement une dégradation au cours de l'année 2021 passant d'un excédent de 40,3 Mds dans le budget réajusté 2020 à un déficit de 43,8 Mds. Dans un contexte de prélèvement fiscal faible, le pays devrait dépendre largement de dons pour faire face à ce besoin de financement.

## Congo

La LF 2021 promulguée le 31 décembre 2020 prévoit un début de rétablissement des finances publiques. Elle présente une forte progression des recettes budgétaires permettant d'afficher un solde excédentaire à 229,4 Mds FCFA. Mais la charge importante de trésorerie (789 Mds) nécessaire pour rembourser les emprunts précédents n'est pas couverte par les ressources de trésorerie (129 Mds FCFA), ce qui laisse un gap de financement de 430,7 Mds FCFA (656,6 M EUR).

### Les ressources budgétaires seraient en forte augmentation

Les ressources internes sont projetées à 1 829 Mds, contre 1 497,3 Mds en 2020, soit une augmentation de 22,2%. Cette évolution est portée par les recettes pétrolières, estimées à 1 027,1 Mds, soit 55 % du total des ressources budgétaires. Elles seraient en progression de 32 % par rapport à 2020, mais encore en retrait par rapport à 2019 (1 303,5 Mds). Ces prévisions de recettes sont en effet basées sur un prix du baril de pétrole à 46 USD (+4 USD par rapport à la moyenne de 42 USD de 2020) pour une production pétrolière de 125,7 Mb.

Les recettes non pétrolières sont aussi à la hausse mais dans une moindre mesure avec une augmentation de 11,5 % à 801,8 Mds. Elles comprennent des recettes fiscales à hauteur de 686,3 Mds, en hausse de 20 % par rapport aux prévisions réajustées de 2020 (572,5 Mds) et de 36,8 % comparativement à l'exécution 2019 (501,6 Mds). Cette progression des recettes fiscales serait à mettre en relation avec les mesures introduites depuis 2020 telles que les paiements électroniques, l'élargissement de l'assiette fiscale, et l'institution en 2021 d'un nouvel impôt destiné à financer la Couverture assurance maladie universelle (CAMU).

## Les dépenses restent stables

Les dépenses courantes sont projetées à 1 220,6 Mds FCFA en 2021, contre 1232,6 Mds dans le budget réajusté de 2020, soit une baisse minime de 1,0 %.

Les deux premiers postes de dépenses sont les dépenses de transfert (dotations hors personnel et de biens et services des institutions et ministères), et les dépenses de personnel. Les dépenses d'investissement, dotées de 318 Mds, sont prévues en légère baisse de 3,6 % par rapport au budget réajusté 2020, mais restent en hausse comparativement aux dépenses d'investissement ordonnancées en 2019 (243,8 Mds).

De la hausse des recettes prévue en 2021 et la stabilité des dépenses, il résulte un excédent budgétaire évalué à 229,4 Mds, soit un gain de 442,7 Mds par rapport au déficit de 113,3 Mds présenté dans le budget réajusté 2020.

Cependant, les ressources de trésorerie ne sont prévues que pour un total de 129 Mds, constituées de prêts projets pour un montant de 114 Mds, ainsi que du remboursement des prêts Etats de 15 Mds. En face, les charges de trésorerie liées à l'amortissement de la dette extérieure et intérieure sont prévues pour un total de 789,1 Mds, un montant bien supérieur et ce, malgré le bénéfice de l'extension du moratoire décrété à l'initiative du G20 (Club de Paris), dont l'impact est évalué dans la LF à 129 Mds. Ces charges de trésorerie se décomposent comme suit :

- amortissement dette extérieure : 570 Mds
- remboursement dette intérieure : 156 Mds
- garanties et avals : 15 Mds
- remboursement obligations : 48,1 Mds

Il en résulte un déficit de trésorerie de 660,1 Mds (1 Md €). Ce déficit serait résorbé en partie par le solde budgétaire excédentaire, mais il existera un gap de financement d'environ 430 Mds dont le bouclage dépendra selon le gouvernement de plusieurs facteurs, dont, notamment, les résultats des négociations de la restructuration

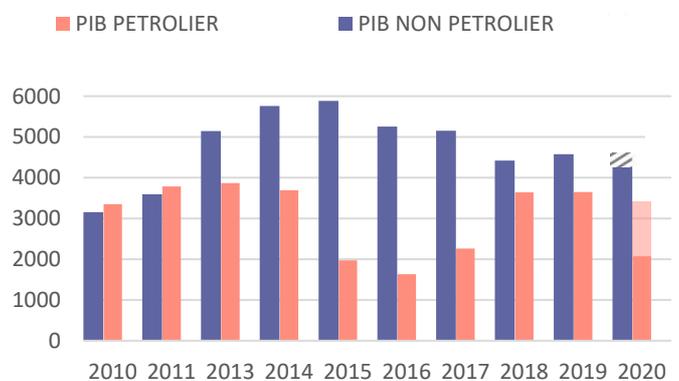
de la dette avec les traders, et la recherche d'autres financements.

## Cette présentation souligne la dépendance aux financements internationaux, dont les créanciers commerciaux

Ainsi, l'équilibre de cette loi de finances repose sur un soutien apporté par les bailleurs, incertain à ce stade, dans l'attente d'évolutions positives sur la restructuration de sa dette avec les traders pétroliers, qui conditionnent les avancées avec le FMI comme les appuis des bailleurs de fonds. Ces négociations avec les traders pétroliers sont toujours en cours et le Congo n'est pas encore parvenu à un accord de principe avec ses créanciers commerciaux, dont la Chine, condition préalable à l'octroi de la facilité d'urgence du FMI approuvée par le management du FMI.

Le rétablissement des finances publiques en 2021 repose donc sur des hypothèses fragiles, le décaissement de l'aide d'urgence du FMI ne permettant d'ailleurs pas de résoudre tous les problèmes : les perspectives de recettes pétrolières restent aléatoires, au regard de la quasi absence d'investissement actuelle des pétroliers.

### Evolution du PIB congolais par secteur



Source : BEAC

S'il est attendu un frémissement de l'activité économique, les prévisions ne tablent que sur une hausse marginale de la croissance de 0,5% en 2021. Le plan de relance entrepris par l'État congolais vise à prioriser en 2021 les dépenses à caractère social et les dépenses d'investissement devant favoriser le retour à l'activité et à l'emploi. Peuvent être citées les actions prévisionnelles suivantes : travaux d'amélioration des plateaux techniques du CHU, extension de l'offre de soins avec la finalisation de deux hôpitaux généraux dont un à Brazzaville et l'autre à Pointe-Noire, financement de l'opérationnalisation de la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU). Il s'agit également de poursuivre la mise en œuvre des chantiers suivants : construction du marché central de Pointe-Noire, mise en place de la zone économique spéciale de Maloukou, travaux de réhabilitation et de redimensionnement de la Route Nationale n°2 Brazzaville-Ouesso. L'opération d'apurement de la dette intérieure, pour une enveloppe de 300 Mds FCFA, levés auprès du Club de Brazzaville, devrait également favoriser la relance économique, les entreprises ayant pour obligation de réinjecter leurs ressources en réinvestissant dans le pays. Pour autant, à ce stade, les résultats demeurent modestes.

Le compte spécial du trésor de la loi de finances 2021 prévoit des lignes budgétaires pour le Fonds Covid-19 et le Fonds national de solidarité pour le soutien aux entreprises créés l'année dernière, respectivement de 10 Mds FCFA et de 16 Mds FCFA. Outre ces deux Fonds, moins richement dotés par rapport aux annonces initiales, le plan de soutien élaboré par l'État congolais s'est traduit par la mise en place de transferts monétaires aux ménages les plus démunis et l'aide au secteur informel. Ces différentes actions ont bénéficié des ressources de l'Etat et de l'apport des contributeurs privés nationaux et étrangers, notamment la Banque mondiale qui a approuvé en juin 2020 un financement de 50 M USD pour le Projet Lisungi de riposte d'urgence à la Covid-19 (PLRUC). Ce programme de filets sociaux a permis d'apporter un soutien financier de 50.000 FCFA aux ménages vulnérables. L'ambition à terme est de soutenir 200.000 ménages.

## Gabon

Le budget de l'Etat pour l'exercice 2021 a été arrêté à 2 681,5 Mds FCFA contre 3 047,2 Mds FCFA en 2020, soit une baisse de 12 % (hors prélèvements affectés aux tiers distincts de l'État, qui s'élèvent à 86,9 Mds FCFA). Dans un contexte de ralentissement économique mondial, ce budget pour l'année 2021, équilibré en ressources et en charges, est basé sur les hypothèses d'un cadrage macroéconomique optimiste. Le soutien à la relance de l'économie, fil conducteur annoncé cette LF, est souligné par l'augmentation des dépenses d'investissement de plus de 20 %.

### Des recettes en hausse suivant les hypothèses d'un cadrage macroéconomique optimiste

Les recettes internes seraient évaluées à 1835,5 Mds FCFA contre 1476,9 Mds FCFA arrêtés dans la LFR 2020, soit une hausse de 358,6 Mds FCFA (+ 24,3%). La prévision de cette hausse est basée sur un cadrage macroéconomique optimiste, notamment une prévision de croissance située entre 2 et 3 % et une production pétrolière évaluée à 10,5 Mt., soit quasiment le même niveau de production qu'en 2019 (10,9 Mt.). Toutefois, les projets de développement dans le secteur mis à l'arrêt dès le début de la pandémie n'ont repris qu'à partir de fin 2020 et ne pourront produire leurs effets avant le 2<sup>nd</sup> semestre 2021. Les engagements OPEP pourraient, en outre, contraindre à une production limitée. Le prix du baril de pétrole a été positionné à 41 USD.

Les exportations de manganèse sont quant à elles évaluées à 8,2 Mt, considérant l'objectif de production de la Comilog (filiale d'Eramet) pour 2021 à 7 Mt, et celui de Nouvelle Gabon Mining qui a signé début 2020 un Contrat d'exploitation et de partage de production (CEPP) pour le gisement d'Okondja, pour une production potentielle estimée à 2 Mt/an. Quant à la

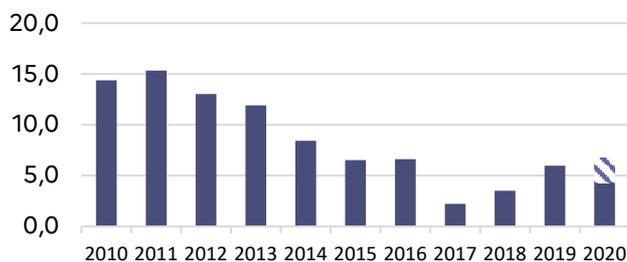
production de bois débités, elle est attendue à 1,06 M de m<sup>3</sup> (contre 1,1 M de m<sup>3</sup> en 2019).

Les ressources de trésorerie et de financement se situeraient à 807 Mds FCFA, contre 1 545,3 Mds dans la LFR 2020. Cette baisse importante de 738,3 Mds est à mettre en relation avec l'émission d'Eurobonds en 2020, pour un montant total de 1 Md USD (542 Mds FCFA), destiné pour partie à rembourser l'échéance de l'Eurobond de 2015.

### Des dépenses principalement orientées vers le soutien à la relance de l'économie

Les dépenses budgétaires<sup>1</sup> sont évaluées à 2 043,5 Mds FCFA contre 1 900,5 Mds en 2020, soit une hausse de 7,5 % par rapport à la LFR 2020. Ce sont principalement les dépenses d'investissement qui portent cette hausse : 523,9 Mds en 2021 contre 409,3 Mds LFR 2020 (483,4 Mds FCFA contre 380 Mds FCFA pour le budget général uniquement). Cette hausse devrait permettre au pays de continuer le trend de relance des investissements publics engagé depuis 2017 après six années de baisse, et qui aura subi un ralentissement avec la crise sanitaire.

**Taux d'investissement public au Gabon**  
(% du PIB)



Source : BEAC

<sup>1</sup> Elles comprennent en plus des dépenses courantes (personnel, biens et services, transferts) et des dépenses d'investissement, le paiement des intérêts sur la dette.

Les dépenses de fonctionnement restent stables à 1 111,2 Mds FCFA contre 1 106,8 Mds FCFA en 2020, soit une augmentation de 0,4 %. Les autres dépenses sont évaluées à 41,1 Mds FCFA, les Comptes Spéciaux s'établissent à 134,9 Mds FCFA et les charges de trésorerie sont évaluées à 637,9 Mds contre 1 146,7 Mds dans la LFR 2020, soit une baisse de 508,7 Mds (- 44,4%).

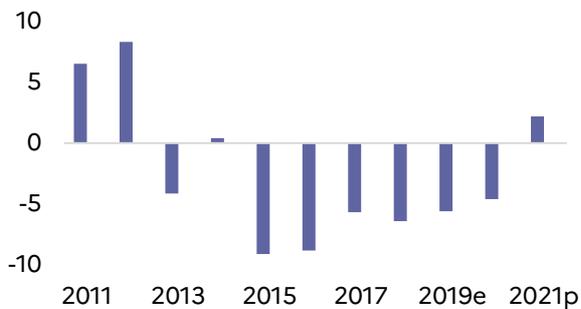
## Guinée équatoriale

La loi de finances 2021 confirme les difficultés du gouvernement à réduire le train de vie de l'Etat équato-guinéen. Sur fond de crise sanitaire et de déclin économique, la Guinée équatoriale ne prévoit pas de mesures radicales pour réduire les dépenses de l'Etat, en dépit de ressources en baisse (-29 % en deux ans) et d'une dette qui s'aggrave (51 % du PIB).

### La COVID-19 a affecté les finances publiques déjà dégradées

Le gouvernement table, comme le FMI, sur une récession de -4,6 % en 2020 et un retour à la croissance de 2,0 % en 2021. Ce retour à la croissance interviendrait après six années de récession à la suite du choc pétrolier de 2014. L'installation du gazoduc entre l'unité d'Allen et le complexe pétrochimique de Punta Europa devrait permettre une meilleure monétisation du gaz en Guinée équatoriale, améliorant ainsi la situation. Les estimations se fondent sur une valeur conservatrice du prix du baril à 39 USD, un niveau qui se situe en deçà des cours actuels.

### Taux de croissance du PIB réel en Guinée équatoriale (%)



Source : FMI

La baisse des cours pétroliers en 2020, conséquence économique de la crise sanitaire, a mécaniquement fait chuter les recettes internes de l'Etat, qui dépendent encore à 71 % des revenus de l'exploitation d'hydrocarbures. Les recettes internes du budget 2021 sont par ailleurs projetées en diminution par rapport au budget réajusté 2020 (-5,5 %). La LFI ne procède qu'à des amendements fiscaux superficiels, les recettes non pétrolières (+13,6 %) ne permettent donc pas de venir pallier la chute des prix et de la production d'hydrocarbures malgré des engagements en ce sens de la part des autorités lors de la signature du programme FMI.

Les dépenses restent relativement stables depuis deux ans. Les dépenses courantes se contractent légèrement à 724 Mds FCFA : l'augmentation des dépenses de personnel (+4,1 %) est plus que compensée par la baisse des achats de biens et services (-3,3 %), et des transferts et subventions (-3,9 %). Les dépenses en capital augmentent légèrement (+4,9 %), principalement du fait d'opérations de prises de participation, alors que les dépenses d'investissement restent relativement stables, à un seuil plancher de 272 Mds FCFA.

Cette situation creuse de nouveau le déficit budgétaire, à 4% en 2021 contre 3% en 2020, faisant croître une dette désormais préoccupante (aux alentours de 51 % du PIB). Les investissements (5% du PIB et 29% des dépenses

totales), plus détaillés que dans le passé, servent principalement à financer des projets d'infrastructures (routes, logements sociaux, secteur énergétique).

### Afin de combler le déficit annoncé, l'emprunt est la solution privilégiée à court terme

Le ministère des finances espère faire face aux différents remboursements et au déficit en obtenant notamment des prêts du FMI et de la BAfD ainsi qu'un appui de 100 Mds FCFA de la Chine (via le renouvellement d'un prêt existant). La stabilité des comptes dépend aussi de la réussite d'une opération de titrisation et de l'émission de bons du trésor pour une valeur totale de 332 Mds FCFA.

La disponibilité des bailleurs internationaux à octroyer des prêts supplémentaires, ou, dans le cas du FMI à entamer une nouvelle revue dans le cas du programme déjà engagé, dépendra de la capacité du gouvernement à respecter les engagements pris en matière de réforme fiscale, de lutte contre la corruption, et d'amélioration du climat des affaires.

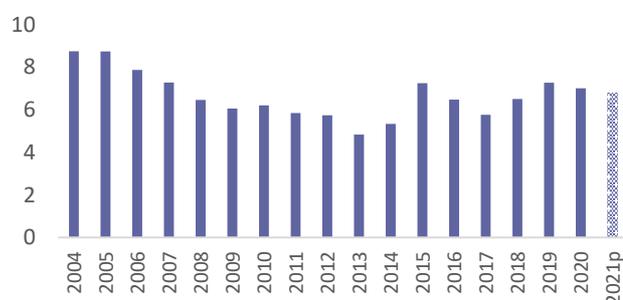
## Tchad

Les effets de la crise sanitaire ont été moins prononcés sur l'économie tchadienne, qui est entrée en récession à -0,7 %, contre -3 % pour l'ensemble de la zone CEMAC. En 2021, le gouvernement s'attend à une reprise de l'activité économique avec un taux de croissance qui s'élèverait à 5,1 %, ce qui semble plus optimiste que les prévisions du FMI à ce stade, qui anticipent une croissance de 1,4 % en 2021.

Le Tchad devrait continuer de faire face à de forts aléas, dus aux chocs combinés de la pandémie de Covid-19 et de la dégradation des termes de l'échange. Le pays devrait voir ses

recettes internes diminuer (-1,1 %), sous l'effet de la baisse des recettes – fiscales - pétrolières, principalement du fait du contrecoup du résultat 2020 des sociétés pétrolières, alors que les prévisions du prix du Brent sont fixées à 44 USD (contre 36,2 USD dans la LFR20), pour une production relativement stable.

### Production pétrolière Tchad (en millions de tonnes)



Source : BEAC

### Une légère baisse des recettes prévue en 2021

Les recettes budgétaires totales<sup>2</sup> seraient en baisse (-3 %) de 1 136 Mds FCFA pour 2020 à 1 098 Mds en 2021. Cette baisse serait majoritairement imputable à une baisse des recettes pétrolières (-23 %) qui passeraient de 444 Mds FCFA à 341 Mds, elle-même fortement stimulée par la baisse des recettes fiscales pétrolières (-42 %), évaluées à 154 Mds dans la LF21 contre 288 Mds pour la LFR20. Alors que son cours moyen était de 64 USD en 2019, le Brent a connu en 2020 des niveaux historiquement bas, en dessous des 30 USD, ce qui a pesé tant sur le niveau de production que sur les bénéfices des entreprises du secteur. Cette chute des cours devrait particulièrement grever les recettes de l'impôt sur les sociétés pétrolières, du fait du mauvais bilan de l'an passé. Ainsi selon la LF21, celles-ci

devraient chuter à 141 Mds, contre 251 Mds dans la LFR20 (-44%).

Si la prévalence dans l'économie tchadienne d'un secteur pétrolier en difficulté explique la baisse générale des recettes, le gouvernement s'attend néanmoins à une reprise de l'activité économique en 2021. Hors pétrole, les recettes seraient en hausse de 93 Mds FCFA par rapport à la LFR20 (+23 %). Les recettes fiscales hors pétrole augmenteraient ainsi de 387 Mds à 462 Mds (+19 %), tandis que les recettes douanières évaluées à 134 Mds dans la LFR20 atteindraient 164 Mds en 2021 (+22 %).

La Loi de Finances 2021 se révèle bien moins riche en innovations fiscales que la Loi de Finances 2020. Les nouvelles mesures visent principalement à accroître l'intégration socio-économique des jeunes, des personnes handicapées et des ouvriers agricoles, tandis que le secteur agro-pastoral est destinataire de plusieurs mesures facilitatrices, dont l'objectif est d'accompagner son développement. Si l'impact de ces dernières ne devrait pas être décisif, elles n'en sont pas moins bienvenues alors que la sécurité alimentaire s'est dégradée dans le pays et que le Tchad figure à la dernière place de l'indice mondial de la faim, selon le rang GHI. Enfin, cette Loi de Finances ne devrait pas impacter particulièrement le climat des affaires, qui devrait rester complexe, et la révision du calcul de la patente devrait difficilement satisfaire le secteur privé, sa baisse étant loin de compenser la hausse exponentielle de l'année passée.

Les principales dispositions fiscales sont liées à la baisse de la pression fiscale sur le secteur agro-pastoral ; avec (i) l'exonération de la TVA pour les acquisitions de machines et équipements destinés à la production et la transformation agricole, les intérêts des emprunts destinés à leur acquisition pour les entreprises relevant du

<sup>2</sup> Composées des recettes internes et des dons, legs et fonds de concours

régime réel, ainsi que les engrais et les semences, sont, (ii), également pour les entreprises relevant du régime du réel exerçant dans le domaine agropastoral en zone rurale, et enfin, (iii), l'abattement de 25 % sur l'impôt minimum forfaitaire (IMF) pour ces mêmes entreprises .

Le 1<sup>er</sup> février 2020, le Président Idriss Déby avait par ailleurs annoncé que 6 Mds FCFA seraient provisionnés pour le Fonds de Soutien du Secteur Coton (FSSC). Créé par la loi N°14/PR/2020 du 04 octobre 2020, ce dernier permettrait de soutenir le prix d'achat du coton aux cultivateurs, notamment en cas de chute des cours. Grâce à ce mécanisme, le prix d'achat du coton graine devrait être de 227,5 CFA/kg, contre 223 CFA /kg l'an passé.

Un coup de pouce est également prévu à destination des jeunes et aux handicapés : les entreprises du régime réel qui recruteraient des jeunes diplômés, des ouvriers de moins de 35 ans et des personnes handicapées sont désormais exonérées de la taxe forfaitaire et de la taxe d'apprentissage pendant une période de 3 ans. Par ailleurs, durant cette même période, la masse salariale des personnes précitées n'est également plus soumise à l'IRPP/TS. De même, les matériels et équipements destinés à l'usage des personnes handicapées sont désormais exonérés de TVA.

### Révision du calcul de la patente

Le dispositif de calcul de la patente est révisé, avec une réduction du taux applicable sur le chiffre d'affaire des entreprises de 0,5% à 0,35% du chiffre d'affaires de l'année N-2. Cette mesure, qui peut être de prime abord considérée comme baissière doit néanmoins être mise en relation avec la forte hausse de la contribution de patente en 2020 (de 0,1 % à 0,5 % du chiffre d'affaires de l'année N-2, augmentation qui a d'autant plus pesé que l'abattement de 9/10ème sur le chiffre d'affaires supérieur à 2 Mds FCFA avait été supprimé).

## Des dépenses d'investissement et de personnel en hausse

Les dépenses en capital devraient augmenter de manière importante (+13 %), de 402 Mds FCFA à 455 Mds stimulées principalement par des travaux de réhabilitation de routes, de nouveaux canaux d'évacuation des eaux dans la capitale, ainsi que la construction de lycées scientifiques et techniques. Ainsi, parmi les ministères qui devraient connaître les plus fortes augmentations, le ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique devrait voir ses dépenses passer de 17 Mds à 29 Mds (+71%), tandis que les dépenses d'investissement augmenteraient de 61 Mds à 196 Mds (+223 %) au sein du ministère des infrastructures et des transports. A noter, deux décrets signés par le Président en fin d'année 2020 ont entraîné une révision importante du dispositif juridique des marchés publics, avec à la clef de nouvelles règles et procédures de contrôles et une redéfinition importante des seuils de passation : ainsi, le seuil requérant la validation du Président de la République, pour approbation des marchés publics et délégation de service public sur financement extérieur est ainsi relevé de 10 M à 500 M FCFA. Ce seuil est de 100 M FCFA sur financement propre.

Les dépenses de personnel devraient également augmenter (+7%) de 399 Mds FCFA à 425 Mds, du fait de l'application du protocole d'accord conclu en janvier 2020 pour le rétablissement progressif des Augmentations Générales et Spécifiques (AGS), des primes et indemnités, ainsi que le recrutement de jeunes dans la fonction publique.

Du fait d'une correction des dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire, agricole et de sécurité alimentaire induite par la covid-19, ainsi que des inondations de l'année passée, les dépenses de transferts reculeraient de 227 Mds FCFA à 206 Mds (-9 %) tandis que les dépenses de biens et services recroiseraient de 110 Mds FCFA

à 100 Mds (-9 %). Les dépenses en biens et services militaires devraient néanmoins augmenter de façon importante (+19 %) en 2021, de 26 à 30 Mds.

### Le solde budgétaire en déficit de 149 Mds FCFA serait notamment compensé par l'émission de titres publics

Avec des recettes budgétaires totales de 1 098 Mds FCFA et des dépenses de 1 247 Mds, le solde budgétaire global du Tchad devrait être déficitaire de 149 Mds en 2021 (hors dons, le déficit devrait atteindre 408 Mds en 2021). Le pays devrait dépendre des financements de ses partenaires extérieurs, dont le FMI, avec qui il vient d'obtenir un accord au niveau des services pour un nouveau programme de financement d'environ 560 M USD sur quatre ans, au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC). En plus des financements accessibles avec ce programme (estimés à 66 Mds FCFA pour 2021 dans la LF), l'équilibre financier devrait être atteint grâce aux prêts projets (156 Mds), et à l'émission de titres publics (131 Mds).

## République Démocratique du Congo

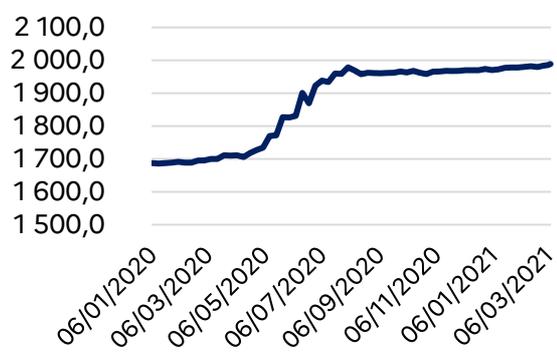
La loi de finances 2021 a été promulguée le 1<sup>er</sup> janvier, à l'équilibre en recettes et en dépenses à 7,4 Mds USD (y compris budgets annexes et comptes spéciaux). Ce budget a été réalisé après une concertation avec le Fonds monétaire international qui souhaitait un budget « réaliste », et avec lequel la RDC envisage un programme formel au premier semestre 2021.

Cette loi de finances est basée sur l'hypothèse d'une croissance de 3,2% en 2021 (0,4 point de

croissance en dessous des prévisions du FMI d'octobre 2020). Ce rebond intervient après le ralentissement observé en 2020, conséquence de la fermeture de plusieurs entreprises et des mesures de confinement qui avaient été décidées en réponse à la Covid-19 entre avril et juillet. Les dernières estimations du FMI à l'été prévoient une récession de -2,2 % en 2020, que le rebond des prix du cuivre, de l'or, et du cobalt, ainsi que de la production minière sur la deuxième partie de l'année a probablement permis de limiter. Les instituts nationaux envisageaient, fin décembre, une croissance positive à +0,8 % pour 2020. Le budget 2020, qui avait été préparé au niveau élevé de 11 Mds USD en loi de finances initiale (LFI) (en hausse de 63,2% par rapport à 2019), avait été ramené à 5,7 Mds dans la loi de finances rectificative (LFR).

Les charges liées à la masse salariale, associées à une baisse des recettes avaient conduit à des déficits importants en début d'année 2020. Ces derniers ayant été financés par de l'émission monétaire, l'inflation est partie fortement à la hausse, jusqu'à atteindre 41 % en cours d'année. Le budget est revenu à une gestion de caisse, pour éviter que le dérapage ne s'accroisse, permettant de contenir l'augmentation des prix (+16 % fin 2020). Dans le même temps, le Franc congolais s'est déprécié de 15 % par rapport au dollar sur l'année.

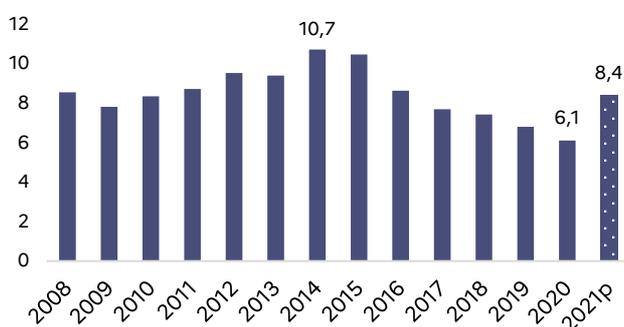
Taux de change CDF – USD



## Une forte hausse des prévisions de recettes fiscales..

Après une érosion des recettes en 2020, dans le prolongement de la baisse constatée depuis 2014, et accentuée par les conséquences économiques de la crise de la Covid-19, les recettes internes de l'Etat (y compris budgets annexes et comptes spéciaux) sont affichées en forte hausse (+ 43,0 % à 10 691,9 Mds FC) dans le budget 2021. Cette amélioration serait en partie permise par la remontée des cours des matières premières et la hausse de la pression fiscale. Les recettes fiscales progresseraient de 50,1 % pour se situer à 7 359,1 Mds FC. Le taux de pression fiscale s'élèverait alors à 8,4 % en 2021, soit plus de 2 points au-dessus de la réalisation de 2020.

**Taux de pression fiscale en RDC (% du PIB)**



Source : FMI, Banque Centrale du Congo, LFI 2021

Les recettes extérieures connaîtraient quant à elles une augmentation de 26,9 % par rapport aux prévisions réajustées de 2020 pour se situer à 3 928,7 Mds FC. En revanche, leur part dans les recettes totales baisserait de 29,3 % à 27,0 %.

## .. Et de dépenses d'investissement

Les dépenses en personnel restent le principal poste de dépenses (36,2 %). Elles sont suivies par les dépenses d'investissement qui connaîtraient en 2021 une hausse de 75 % à 4 271 Mds FC, contre 2 445,6 Mds dans la LFR 2020. La part du service de la dette (6,3 %) dans les dépenses resterait faible en dépit du fait qu'il serait multiplié par deux, à 914,6 Mds contre 440,4 Mds dans la LFR 2020. En effet, en raison du paiement des intérêts sur la dette extérieure et sur la créance titrisée sur la Banque Centrale de Congo, les frais financiers seraient multipliés par 7 en 2021 – comparativement à la LFR 2020 - atteignant ainsi 1,8 % du budget.

## Présentation simplifiée des lois de finances initiales 2021

RUBRIQUES	Cameroun			Congo			Gabon			RCA		
	LFR2020	LFI2021	Variation	LFR 2020	LFI 2021	Variation	LFR 2020	LFI 2021	Variation	LFR 2020	LFI 2021	Variation
<b>A- Recettes totales</b>	<b>4 632,8</b>	<b>4 865,2</b>	<b>5,0%</b>	<b>1 977,3</b>	<b>2 003,0</b>	<b>1,3%</b>	<b>3 047,2</b>	<b>2 681,5</b>	<b>-12,0%</b>	<b>364,0</b>	<b>287,5</b>	<b>-21,0%</b>
<b>I- Recettes internes</b>	<b>2 820,2</b>	<b>3 322,8</b>	<b>17,8%</b>	<b>1 497,3</b>	<b>1 829,0</b>	<b>22,2%</b>	<b>1 476,9</b>	<b>1 835,5</b>	<b>24,3%</b>	<b>118,0</b>	<b>135,5</b>	<b>14,8%</b>
1- Recettes pétrolières	269,7	393,0	45,7%	778,0	1 027,1	32,0%	463,5	475,8	2,7%	0,0	0,0	
2- Recettes non pétrolières	2 550,5	2 929,8	14,9%	719,3	801,8	11,5%	1 013,4	1 359,7	34,2%	118,0	135,5	14,8%
3- Recettes exceptionnelles	0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	
<b>II- Emprunts et dons</b>	<b>1 769,6</b>	<b>1 542,4</b>	<b>-12,8%</b>	<b>480,0</b>	<b>174,0</b>	<b>-63,8%</b>	<b>1 570,3</b>	<b>846,0</b>	<b>-46,1%</b>	<b>246,0</b>	<b>152,0</b>	<b>-38,2%</b>
dont aide budgétaire	214,5	260,0	21,2%	nd	nd		0,0	0,0		135,4	28,5	-79,0%
financement bancaire	152,0	102,0	-32,9%	0,0	0,0		0,0	189,7		nd	nd	
Emissions de titres publics	420,0	350,0	-16,7%	150,0	0,0	-100,0%	836,3	320,0	-61,7%	nd	nd	
<b>B- Dépenses totales</b>	<b>4 632,8</b>	<b>4 865,2</b>	<b>5,0%</b>	<b>2 625,6</b>	<b>2 433,7</b>	<b>-7,3%</b>	<b>3 047,2</b>	<b>2 681,5</b>	<b>-12,0%</b>	<b>323,7</b>	<b>331,3</b>	<b>2,3%</b>
<b>I- Dépenses courantes</b>	<b>2 241,1</b>	<b>2 335,5</b>	<b>4,2%</b>	<b>1 232,6</b>	<b>1 220,6</b>	<b>-1,0%</b>	<b>1 214,7</b>	<b>1 246,8</b>	<b>2,6%</b>	<b>172,8</b>	<b>163,3</b>	<b>-5,5%</b>
dont Dépenses de personnel	1 036,2	1 069,8	3,2%	383,5	382,0	-0,4%	683,0	685,1	0,3%	68,7	71,5	4,1%
Achats de biens et services	900,7	932,1	3,5%	179,9	174,1	-3,2%	268,8	240,6	-10,5%	49,8	42,5	-14,7%
Transferts et subventions	527,9	528,8	0,2%	494,6	482,4	-2,5%	238,7	279,9	17,3%	48,8	44,4	-9,0%
<b>II- Dépenses en capital</b>	<b>1 254,3</b>	<b>1 352,0</b>	<b>7,8%</b>	<b>330,0</b>	<b>318,1</b>	<b>-3,6%</b>	<b>409,3</b>	<b>523,9</b>	<b>28,0%</b>	<b>140,5</b>	<b>152,0</b>	<b>8,2%</b>
<b>III- Dette publique (principal et int.)</b>	<b>913,7</b>	<b>982,4</b>	<b>7,5%</b>	<b>1 063,0</b>	<b>894,9</b>	<b>-15,8%</b>	<b>1 423,2</b>	<b>910,8</b>	<b>-36,0%</b>	<b>10,4</b>	<b>16,0</b>	<b>53,8%</b>
Besoin de financement	0,0	0,0		-648,3	-430,7		0,0	0,0		40,3	-43,8	
RUBRIQUES	Tchad			Guinée-Equatoriale			CEMAC			RDC*		
	LFR 2020	LFI 2021	Variation	LFR2020	LFI2021	Variation	2020	2021	Variation	LFR2020	LFI2021	Variation
<b>A- Recettes totales</b>	<b>1 636,7</b>	<b>1 530,2</b>	<b>-6,5%</b>	<b>1 464,9</b>	<b>1 574,8</b>	<b>7,5%</b>	<b>13 122,9</b>	<b>12 942,2</b>	<b>-1,4%</b>	<b>10 579,1</b>	<b>14 620,5</b>	<b>38,2%</b>
<b>I- Recettes internes</b>	<b>848,2</b>	<b>838,5</b>	<b>-1,1%</b>	<b>909,6</b>	<b>859,8</b>	<b>-5,5%</b>	<b>7 670,2</b>	<b>8 821,1</b>	<b>15,0%</b>	<b>7 478,4</b>	<b>10 691,9</b>	<b>43,0%</b>
1- Recettes pétrolières	443,7	341,5	-23,0%	691,6	612,2	-11,5%	2 646,5	2 849,7	7,7%	243,5	318,2	30,7%
2- Recettes non pétrolières	404,5	497,0	22,9%	218,0	247,6	13,6%	5 023,7	5 971,4	18,9%	6 884,9	10 121,7	47,0%
3- Recettes exceptionnelles	0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0		350,0	252,0	-28,0%
<b>II- Emprunts et dons</b>	<b>788,5</b>	<b>691,7</b>	<b>-12,3%</b>	<b>555,3</b>	<b>715,0</b>	<b>28,8%</b>	<b>5 409,7</b>	<b>4 121,1</b>	<b>-23,8%</b>	<b>3 100,8</b>	<b>3 928,7</b>	<b>26,7%</b>
dont aide budgétaire	0,0	0,0		0,0	0,0		349,9	288,5	-17,5%	1 064,2	1 271,7	19,5%
financement bancaire	123,4	0,0		0,0	0,0		275,4	291,7	5,9%	0,0	0,0	
Emissions de titres publics	88,0	130,8	48,6%	286,8	332,0	15,8%	1 781,1	1 132,8	-36,4%	0,0	0,0	
<b>B- Dépenses totales</b>	<b>1 636,7</b>	<b>1 530,2</b>	<b>-6,5%</b>	<b>1 464,9</b>	<b>1 574,8</b>	<b>7,5%</b>	<b>13 730,9</b>	<b>13 416,7</b>	<b>-2,3%</b>	<b>10 579,1</b>	<b>14 620,5</b>	<b>38,2%</b>
<b>I- Dépenses courantes</b>	<b>736,0</b>	<b>732,4</b>	<b>-0,5%</b>	<b>735,2</b>	<b>724,1</b>	<b>-1,5%</b>	<b>6 332,4</b>	<b>6 422,7</b>	<b>1,4%</b>	<b>7 693,0</b>	<b>9 434,6</b>	<b>22,6%</b>
dont Dépenses de personnel	399,0	425,5	6,6%	190,6	198,4	4,1%	2 761,0	2 832,3	2,6%	4 806,3	5 294,6	10,2%
Achats de biens et services	110,0	100,5	-8,6%	384,7	372,0	-3,3%	1 893,9	1 861,8	-1,7%	706,9	784,7	11,0%
Transferts et subventions	227,0	206,5	-9,0%	159,9	153,7	-3,9%	1 696,9	1 695,6	-0,1%	2 179,8	3 355,3	53,9%
<b>II- Dépenses en capital</b>	<b>401,8</b>	<b>454,8</b>	<b>13,2%</b>	<b>279,7</b>	<b>293,5</b>	<b>4,9%</b>	<b>2 815,6</b>	<b>3 094,3</b>	<b>9,9%</b>	<b>2 445,6</b>	<b>4 271,3</b>	<b>74,7%</b>
<b>III- Dette publique (principal et int.)</b>	<b>498,9</b>	<b>343,0</b>	<b>-31,2%</b>	<b>450,0</b>	<b>557,3</b>	<b>23,8%</b>	<b>4 359,2</b>	<b>3 704,4</b>	<b>-15,0%</b>	<b>440,4</b>	<b>914,6</b>	<b>107,7%</b>
Besoin de financement	0,0	0,0		-	-							

Source: Lois de finances initiales et rectificatives, ces chiffres sont présentés y compris budgets annexes et comptes spéciaux lorsque les données sont disponibles

\* en Mds FC

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
 Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service Economique Régional de Yaoundé  
 Rédacteurs : Service Economique Régional de Yaoundé,  
 Service Economique de Libreville, Service  
 Economique de Brazzaville, Service  
 Economique de Kinshasa et correspondants  
 Yaounde@dgtrésor.gouv.fr

Pour s'abonner :